Indian and Northern Affairs Canada / Affaires indiennes et du Nord Canada

automne 2005

T.N.-O.

Franc parler

Territoire et autonomie gouvernementale

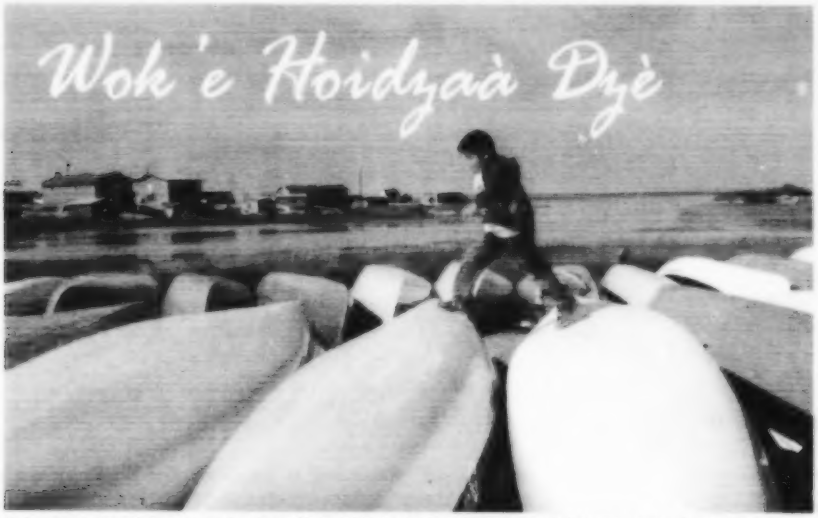

Après a voyage de canot d'une semaine, les citoyens Tłı̨chǫ de Wekweti, Gameti et Wha Ti sont arrivés à la communauté de Behchokǫ̀ le 2 août 2005 et ont participé à la célébration de quatre jours du nouveau gouvernement Tłı̨chǫ.

Journée de reconnaissance pour le nouveau gouvernement tłı̨chǫ

Le 4 août 2005 a marqué le début du nouveau gouvernement tłı̨chǫ et la fin des délibérations du Conseil des Dogribs vités par le Traité no 11, qui avait dirigé le peuple tłı̨chǫ dans les négociations au cours des quatorze dernières années.

Afin d'honorer et de célébrer l'entrée en vigueur du gouvernement tłı̨chǫ, plus de 50 canoës ont parcouru le trajet de Wha Ti, Gameti et Wekweti jusqu'à la collectivité de Behchokǫ̀ (anciennement Rae-Edzo). Au moment où les pagayeurs tłı̨chǫ ont abordé les rives du lac Marian après un voyage d'une semaine, ils ont été accueillis par une foule en délire et la traditionnelle salve de fusils. Des musiciens ont alors interprété quelques airs pour donner le coup d'envoi aux festivités et des compétitions amicales de sciage de bois, de coupe du bois et de préparation de thé ont eu lieu.

Le chef Charlie Jim Nitsiza de Wha Ti et le commissionnaire T.N.-O. Tony Whitford, lors des cérémonies Tłı̨chǫ du 4 août.

Dans la soirée du 3 août, un festin et une danse du tambour ont précédé le compte à rebours de minuit tant attendu. Au moment où ont retenti les douze coups de minuit et où la feuille du calendrier est passée au 4 août – l'entrée en vigueur officielle du gouvernement tłı̨chǫ – des feux d'artifice ont éclaté dans le doux ciel crépusculaire au dessus des centaines de fêtards. C'était le moment de se

Le jeune de Behchokǫ̀, Kal Martin, agite son drapeau avec fierté et excitation.

suite à la page 2

Le présent bulletin a pour but de vous tenir au courant des progrès accomplis au chapitre des négociations relatives au territoire et à l'autonomie gouvernementale dans les Territoires du Nord-Ouest ainsi que de fournir des réponses aux questions fréquemment posées. Nous mettons en vedette les individus et les collectivités au coeur des négociations, célébrons les jalons importants et annonçons les événements à venir. Au nom du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (AINC), nous espérons que vous trouverez notre bulletin informatif et convivial.

Dans cette édition...

Le nouveau gouvernement

Qu'est-ce qui arrive maintenant?

Nouvelle orientation : Consultation communautaire dans la région de Beaufort-Delta

Fonctionnement des offices du Wek'èezhìi du peuple Tłı̨chǫ

Exposés sur l'autonomie gouvernementale envisagée devant les jeunes

Notre vision

Sur Internet

Avez-vous de quoi à nous dire?

Le nouveau gouvernement

Franc parler célèbre le jour important de Tłı̨chǫ

suite de la page 1

Les aînés de Tłı̨chǫ posent pour le moment historique. Eddie Erasmus et Joe Rabesca (debout) et Michel Louis Rabesca et Edward Wetyalion (assis).

réjouir du travail accompli et de réfléchir aux possibilités de l'avenir.

Les membres du gouvernement tłı̨chǫ ont prêté serment au matin du 4 août après quoi on a prononcé une prière et le mot d'ouverture, avant de passer à la clôture officielle de la 14e Assemblée annuelle du Conseil des Dogribs visés par le Traité n° 11.

Les cérémonies se sont poursuivies en après-midi, et le père Pochat a assermenté les membres de l'Assemblée tłı̨chǫ. L'assemblée a alors adopté ses premières lois (la loi omnibus d'application tłı̨chǫ et la loi tłı̨chǫ d'impôt sur le revenu), a approuvé le premier budget du gouvernement tłı̨chǫ et a entendu une déclaration faite par le grand chef Joe Rabesca et des propos qu'ont tenu des membres de l'assemblée tłı̨chǫ.

Restés dehors, les citoyens tłı̨chǫ, les invités et les accompagnateurs ont observé avec enthousiasme pendant que le nouveau drapeau tłı̨chǫ a été hissé au mât. Parmi les invités de marque, il y avait madame Ethel Blondin-Andrew, ministre d'État pour les Affaires du Nord, madame Lucienne Robillard, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales, et madame Sue Barnes, secrétaire parlementaire.

James WahShee, l'ancien négociateur et le concepteur du drapeau, en a expliqué le sens des symboles à la foule. La couleur bleu royal représente le territoire subarctique du peuple tłı̨chǫ; les quatre tipis représentent les collectivités tłı̨chǫ, l'étoile du Nord représente une orientation et une nouvelle époque pour le peuple tłı̨chǫ; le soleil et la rivière représentent les paroles du chef Monfwi qui, en 1921, a signé le Traité n° 11.

Les électeurs tłı̨chǫ sont allés aux urnes le 1er septembre et ont élu monsieur George Mackenzie, le tout premier grand chef du gouvernement tłı̨chǫ.

L'aînée Mary Adele Beaverho de Wha Ti.

Therese Mantla tient le microphone pour le jeune Tłı̨chǫ de l'École primaire Elizabeth Mackenzie de Behchokǫ̀.

Qu'est-ce qui arrive maintenant?

L'accord tłı̨chǫ est en vigueur

À compter du 4 août 2005, le peuple tłı̨chǫ détient les pouvoirs et les ressources pour se gouverner, pour développer son économie et pour protéger sa culture, sa langue, son patrimoine, ses terres et ses ressources. L'accord du peuple tłı̨chǫ encouragera l'investissement économique et les partenariats sur son territoire et ouvrira la voie à de nouveaux emplois et à des possibilités d'instruction.

Le nouveau gouvernement tłı̨chǫ sera en mesure de prendre des décisions qui auront des répercussions directes sur le bien-être et la culture des collectivités tłı̨chǫ, et qui permettront au peuple tłı̨chǫ de concevoir et de gérer des programmes – tout comme des ententes avec les gouvernements fédéral et territorial – qui sont compatibles avec le mode de vie des tłı̨chǫ et le fait connaître. De plus, l'accord assure au peuple tłı̨chǫ une représentation dans les nouveaux gouvernements populaires des collectivités pour faire en sorte que leurs intérêts et leur culture soient reflétés au fil du temps, suivant l'évolution de la composition démographique.

Au cours des dix prochaines années, les programmes et services dans les collectivités tłı̨chǫ seront le résultat d'efforts conjoints entre le peuple tłı̨chǫ, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) et le gouvernement du Canada. Une entente de services intergouvernementaux entre le peuple tłı̨chǫ, le GTNO et le gouvernement du Canada a été conclue pour que la mise en œuvre et la gestion des programmes et services essentiels tels que les soins de santé, l'éducation et autres programmes et services sociaux dans chacune des quatre collectivités tłı̨chǫ se fassent en équipe. Ces programmes et services seront mis en œuvre en tenant compte du patrimoine et de la culture du peuple tłı̨chǫ, tout comme des intérêts des résidants qui n'en font pas partie.

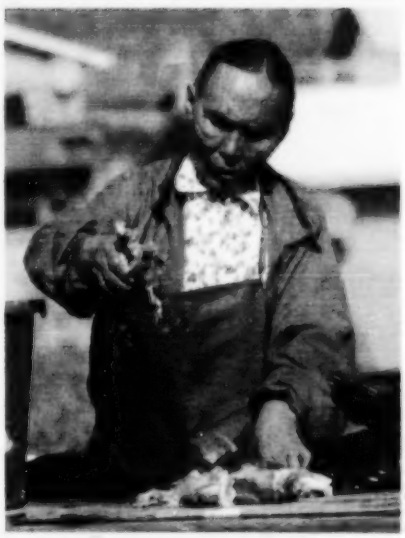

Rosa Fish fait cuire le caribou pour le festin de célébration.

Les citoyens Tłı̨chǫ de Wha Ti. De gauche à droite : Jimmy Rabesca, Georgie Nitsiza, Mike Nitsiza, Alphonz Nitsiza, Albert Nitsiza, Michel Mackenzie, Alfred Bezverho et Philip Rabesca (le traducteur de Behchokǫ̀) et le commissaire T.N.-O., Tony Whitford.

La couleur bleu royal représente le territoire subarctique du peuple Tłı̨chǫ; les quatre tipis représentent les collectivités Tłı̨chǫ; l'étoile du Nord représente une orientation et une nouvelle époque pour le peuple Tłı̨chǫ; le soleil et la rivière représentent les paroles du chef Monfwi qui, en 1921, a signé le Traité no 11.

Elizabeth Mackenzie parle avant la cérémonie du lever du drapeau.

Deux anciens, Marie et Alphonse Quitte, de Gamètì, apprécient les cérémonies.

Le festin à mǫ̀ǫ̀ du caribou et du poisson, cuisiné par Rosa Fish, Mary Adele Mantla et Lena Drybones. Louis Flunkie et Norman Mackenzie se servant du poisson.

Nouvelle orientation : Consultation communautaire dans la région de Beaufort-Delta

Le conseil tribal des Gwich'in et la société régionale inuvialuite viennent de réexaminer leur travail et leurs ressources, et ils ont décidé de consacrer une plus grande partie du budget des négociations sur l'autonomie gouvernementale et plus de temps aussi à l'implication communautaire dans ce dossier. Les deux organisations ont convenu que les négociations et le travail quotidien doivent se dérouler dans un contexte communautaire, et qu'il était inutile de maintenir un bureau principal à Inuvik, d'où la fermeture, en août, du Beaufort-Delta Self-government Office à Inuvik.

À compter du 1er septembre 2005, les équipes de négociation de l'autonomie gouvernementale des Inuvialuit et des Gwich'in seront logées dans le bureau du conseil tribal des Gwich'in et de la société régionale inuvialuite. Cette mesure permettra de situer les négociations sur l'autonomie gouvernementale dans un contexte communautaire, en particulier quand il s'agit d'établir des constitutions qui détermineront la nature des gouvernements futurs.

Fonctionnement des offices du Wek'èezhìi du peuple Tłı̨chǫ

L'achèvement des négociations sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale des peuples autochtones ailleurs dans les Territoires du Nord-Ouest amène la création de nouveaux offices. Par exemple, l'entrée en vigueur de l'Accord du peuple tłı̨chǫ, le 4 août, a donné naissance à l'Office des terres et des eaux du Wek'èezhìi conformément à l'Entente.

Quelles sont les fonctions de l'Office des terres et des eaux du Wek'èezhìi?

Cet office a beau exister, il n'aura pas le pouvoir d'examiner les demandes avant le 4 février 2006. Cet intervalle de six mois permet aux membres nouvellement élus d'entreprendre la formulation de politiques, d'embaucher un personnel et d'installer leur bureau. Après le 4 février 2006, l'Office réglementera l'utilisation des terres et des ressources dans la région de North Slave appelée Wek'èezhìi. Cet office est semblable aux offices créés sur le territoire Gwich'in et du Sahtu. L'Office des terres et des eaux du Wek'èezhìi est une composante de l'Office des terres et des eaux de la vallée du Mackenzie. Ce dernier délivre des permis d'utilisation de l'eau et d'aménagement du territoire dans les différentes régions de la vallée du Mackenzie.

Quelles sont les fonctions de l'Office des ressources renouvelables du Wek'èezhìi?

Cet office supervise la gestion de la faune et de l'habitat sur le territoire du Wek'èezhìi. Il formule des recommandations concernant la faune et les ressources forestières et végétales ainsi que l'activité de récolte commerciale.

Ces deux offices sont en train de nommer leurs membres après quoi ils pourront commencer à prendre des décisions au sujet de l'embauchage de personnel ainsi que l'emplacement et le fonctionnement du bureau.

Que signifie « Wek'èezhìi »?

Quand le chef Tłı̨chǫ Monfwi a signé le Traité 11 à Behchokǫ̀ (anciennement Rae-Edzo) le 22 août 1921, il a appelé le territoire traditionnel de la Première nation Tłı̨chǫ « Mohwi Gogha De Nititee. » Au cours des ans, les Tłı̨chǫs ont continué d'utiliser ce territoire, mais une nouvelle partie du territoire entourée par le Mohwi Gogha De Nititee a été délimitée et baptisée « Wek'èezhìi » qui signifie « à l'intérieur du territoire ». Le Wek'èezhìi est la zone de gestion sur laquelle l'Office des ressources renouvelables du Wekeezhii et l'Office des terres et des eaux exercent leur autorité.

Le Wek'èezhìi est délimité au nord-est par le Nunavut; au nord-ouest par le Sahtu, au sud-ouest par une frontière convenue entre le peuple Tłı̨chǫ et celui du Deh Cho dans une entente sur l'utilisation commune du territoire, et au sud-est par une frontière convenue entre le peuple Tłı̨chǫ et les Dénés de l'Akaitcho également dans une entente sur l'utilisation commune du territoire.

par Senwung Luk

Exposés sur l'autonomie gouvernementale envisagée devant les jeunes

Tous les Canadiens savent que le Canada est le deuxième pays au monde en superficie, mais très peu de Canadiens du Sud ont eu l'occasion de constater son immensité, ni de contempler la beauté majestueuse d'un coucher de soleil dans le Nord, ni de goûter la tranquillité ténifiante d'une promenade sur le sol enneigé de l'Arctique. L'hiver passé, deux étudiantes en droit du Osgoode Hall Law School de l'Université York, à Toronto (Maggie Farrington et moi-même), ont justement eu la chance de le faire, car nous nous sommes rendues à l'une des destinations les plus uniques au Canada : la région de Beaufort-Delta.

Après un exposé sur l'autonomie gouvernementale, les élèves de l'école Julius School de Fort McPherson posent avec l'une des auteures des exposés sur l'autonomie gouvernementale, Tara Greenland, Shayla Snowshoe, Maggie Farrington (étudiante en droit et auteure de l'exposé) et Charmaine Wilson.

Dans le cadre d'un programme intensif en droit autochtone, nous avons passé sept semaines à Inuvik où nous avons travaillé avec le conseil tribal des Gwich'in et le Beaufort Delta Self-government Office. Une partie du travail avec le conseil tribal des Gwich'in consistait à faire des exposés sur l'autonomie gouvernementale dans des écoles de Fort McPherson, Tuigehtchic, Inuvik et Aklavik. Notre thème : les jeunes d'aujourd'hui seront les héritiers de l'autonomie gouvernementale. Nous avons mené plusieurs exercices interactifs avec des élèves pour examiner la notion de la prise de décisions en commun : qu'est-ce qu'on entend par le pouvoir de gouverner? Quelle est la meilleure façon d'exercer ce pouvoir? Quelle est la meilleure façon de prendre une décision en commun?

Nous avons vraiment apprécié l'accueil chaleureux que les élèves nous ont réservé. Quelle chance nous avons eu de pouvoir séjourner dans ces paysages septentrionaux sublimes et uniques. Plus encore, le fait d'assister à la renaissance de l'autonomie gouvernementale des Gwich'in et des Inuvialuit a été pour nous une expérience inoubliable. Nous espérons que ce que nous avons fait, si modeste que fut notre contribution, pour aider la population du Nord, et notamment les Autochtones, à réorganiser leurs communautés, a été utile.

Réponses à vos questions...

Qu'est-ce en quoi consiste la consultation communautaire?

Dans le cadre des négociations sur l'autonomie gouvernementale, les communautés nordiques participent à un processus de consultation qui permet de les renseigner sur ce que signifie l'autonomie gouvernementale pour elles. Les trois parties impliquées dans la négociation de l'entente sur l'autonomie gouvernementale – le gouvernement fédéral (Affaires indiennes et du Nord Canada), le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le groupe autochtone – participent à la consultation, et les membres de la communauté ont l'occasion de leur poser toutes sortes de questions individuellement.

Les consultations s'effectuent de bien des façons : visites au domicile par l'agent sur le terrain chargé de l'autonomie gouvernementale, exposés aux réunions communautaires, émissions-débats radiophoniques ou même des conversations au café du coin.

Avez-vous des questions sur les négociations entourant les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale dans les T.N.-O.? Veuillez communiquer avec nous à l'adresse ci-dessous.

Sur internet

Programmes et services du gouvernement du Canada
Page d'accueil du gouvernement du Canada :
www.gc.ca

Le MAINC
Site Web du bureau de la Région des T.N.-O. :
www.nwt-tno.inac-ainc.gc.ca

Site Web Youthbuzz :
www.nwt-tno.inac-ainc.gc.ca/Youthbuzz

Ententes
Site Web du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien :
www.ainc-inac.gc.ca/pr/agr/index_f.html

Franc parler sur Internet
Site Web du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien :
www.ainc-inac.gc.ca/nt/pt/index_f.html

NOTRE VISION

Le bureau du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien de la région des Territoires du Nord-Ouest est un partenaire respecté de ce territoire vigoureux et sain.

Nos objectifs sont :

- d'établir des liens efficaces fondés sur le respect avec les Autochtones;
- de créer des opportunités pour tous les résidants du Nord;
- d'exploiter les ressources de façon responsable dans des écosystèmes sains;
- de nous assurer que ce sont les résidants de la région qui gèrent les ressources du Nord;
- d'établir des partenariats avec des gouvernements du Nord réceptifs et responsables;
- de créer des initiatives nationales représentant les intérêts des résidants du Nord.

Communiquez avec nous:

Leah Landal
Communications MAINC
C.p. 1500, Yellowknife (T.N.-O.) X1A 2R3
Tél : (867) 669-2570 Télécopieur : (867) 669-2715
Courriel : landal@inac-ainc.gc.ca

*Publié avec l'autorisation du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.
Ottawa, 2005. 1-800-567-9604 ATS seulement 1-866-553-0554*

Version imprimée :
QS-Y137-053-FF-A1 ISSN 1708-0002
Version électronique : www.ainc-inac.gc.ca
http://www.ainc-inac.gc.ca/nt/pt/index_f.html
QS-Y137-053-FF-A1 ISSN 1708-X010

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernement aux Canada

This publication is also available in English under the title : Plain Talk.

Franc parler est produit par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien aux T.N.-O. pour aider aux résidants du Nord à mieux comprendre les concepts des négociations en matière de territoire et d'autonomie gouvernementale et comment ils s'appliquent à leur vie quotidienne. Il ne s'agit pas d'une publication à caractère légal.